

Association québécoise des éditeurs de magazines

**Avis au lecteur
États financiers**

30 juin 2019



Paquin
& associés
inc.

Sébastien Paquin, CPA, CGA
Lise Rondeau, CPA, CGA
Ronald Lapierre, CPA, CA
Pierre Tessier, CPA, CA

Avis au lecteur

Aux membres de
Association québécoise des éditeurs de magazines

Nous avons compilé, à partir des informations fournies par la direction, le bilan de l'**Association québécoise des éditeurs de magazines** au **30 juin 2019**, ainsi que les états de résultats, de l'évolution de l'actif net de l'exercice terminé à cette date.

Nous n'avons pas réalisé une mission d'audit ou d'examen à l'égard de ces états financiers et, par conséquent, nous n'exprimons pas aucune assurance à leur sujet.

Le lecteur doit garder à l'esprit que cet état risque de ne pas convenir à ses fins.

Avant la compilation des états financiers de l'**Association québécoise des éditeurs de magazines**, nous avons préparé des écritures de journal ayant une incidence significative sur les états financiers.

Société de comptables professionnels agréés

Montréal, le 16 janvier 2020

* CPA auditeur, CGA permis de comptabilité publique no A131162

Association québécoise des éditeurs de magazines

États financiers

30 juin 2019

Résultats et évolution de l'actif net	1
Bilan	2
Flux de trésorerie	3
Notes aux états financiers	4

Résultats et évolution de l'actif net

Exercice terminé le 30 juin 2019

Non audité - voir l'Avis au lecteur

	2019		2018
Produits			
Commandites et cotisations	29 773	\$	32 141 \$
Évènements	-		350
Subvention provinciale	15 880		-
Subvention fédérale	33 876		20 615
	79 529		53 106
Charges			
Honoraires et services professionnels	51 278		16 727
Administration	56		-
Frais relatifs à la semaine des magazines	-		21 562
Coûts directs RDV magazines	9 092		-
Assurances	-		1 179
Comités et réunions	2 190		2 463
Déplacement	413		-
Site internet	5 570		120
Frais financiers	390		986
	68 989		43 037
Excédent des produits sur les charges	10 540		10 069
Actif net non affecté, au début de l'exercice	34 336		24 267
Actif net non affecté, à la fin de l'exercice	44 876	\$	34 336 \$

Bilan**30 juin 2019**

Non audité - voir l'Avis au lecteur

	2019	2018
Actif		
À court terme		
Encaisse	41 495 \$	34 749 \$
Sommes à recevoir de l'État	3 381	687
	44 876 \$	35 436 \$
Passif		
À court terme		
Fournisseurs et charges à payer	-	1 100 \$
Actif net		
Non affecté	44 876	34 336
	44 876 \$	35 436 \$

Pour le Conseil d'administration_____
Administrateur_____
Administrateur

Flux de trésorerie

Exercice terminé le 30 juin 2019

Non audité - voir l'Avis au lecteur

	2019	2018
Activités de fonctionnement		
<i>Rentrées de fonds :</i>		
Commandites, cotisations et évènements	45 653 \$	32 491 \$
Subventions	33 876	20 615
	79 529	53 106
<i>Sorties de fonds:</i>		
Fournisseurs et services	(72 783)	(44 166)
Augmentation de la trésorerie et équivalents de trésorerie	6 746	8 940
Trésorerie et équivalents de trésorerie au début	34 749	25 809
Trésorerie et équivalents de trésorerie à la fin	41 495 \$	34 749 \$

Notes aux états financiers

30 juin 2019

Non audité - voir l'Avis au lecteur

1. Constitution et mission de l'organisme

L'Organisme constitué en vertu de la *Loi sur les compagnies du Québec* selon la partie III, le 28 mars 1991 est un organisme à but non lucratif qui a pour but de promouvoir et défendre l'industrie du magazine.

2. Principales conventions comptables

Les états financiers ont été dressés selon les Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif de la Partie III du *Manuel de CPA Canada* et comprennent les principales méthodes comptables suivantes:

Impôts sur le revenu

La société est un organisme à but non lucratif et n'est, par conséquent pas assujetti à l'impôt sur le revenu.

Instruments financiers

L'Organisme évalue initialement ses actifs financiers et ses passifs financiers à la juste valeur. Il évalue ultérieurement tous ses actifs et passifs financiers au coût après amortissement.

Les actifs financiers évalués au coût après amortissement se composent de l'encaisse.

Les passifs financiers évalués au coût après amortissement se composent des fournisseurs et des charges à payer.

Estimations de la direction

La préparation des états financiers selon les Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif oblige la direction à faire des estimations et à poser des hypothèses qui ont une incidence sur les montants des actifs et des passifs et sur les informations présentées au sujet des actifs et des passifs éventuels à la date de clôture, ainsi que sur les montants des produits et des charges de l'exercice. Les chiffres réels pourraient différer de ces estimations.